



L'offre de services progresse en Bretagne, essentiellement dans le secteur paramédical et les espaces à forte croissance démographique

Entre 2012 et 2017, l'offre de services à la population augmente en Bretagne, mais à un rythme moindre que dans les autres régions. En lien notamment avec le vieillissement de la population, les professions du secteur paramédical se développent fortement. L'offre de services est en progression dans les espaces à forte croissance démographique mais les taux d'implantation des services y restent toutefois moins élevés. Dans la moitié des intercommunalités bretonnes, l'éventail des services proposés à la population s'est restreint sur la période.

Jean-Marc Lardoux, Insee

Enjeu majeur de développement des territoires, l'offre de services à la population ne cesse d'évoluer en fonction de nombreux facteurs. Ainsi, les dynamiques démographiques en cours sur un territoire peuvent impacter, par exemple, les décisions d'ouverture ou de fermeture de bureaux de poste ou d'agences postales. Autre illustration, un vieillissement de la population résidant sur un territoire pourra entraîner la construction d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Au-delà de facteurs purement démographiques, les changements de modes de vie et de consommation influent également sur l'évolution du tissu commercial ou sur la mise à disposition d'équipements sportifs ou de loisirs. Enfin, les réorganisations territoriales, notamment la refonte de la carte des intercommunalités ou le regroupement de communes, peuvent aussi engendrer une réallocation des services sur le territoire.

Une croissance de l'offre de services moindre en Bretagne

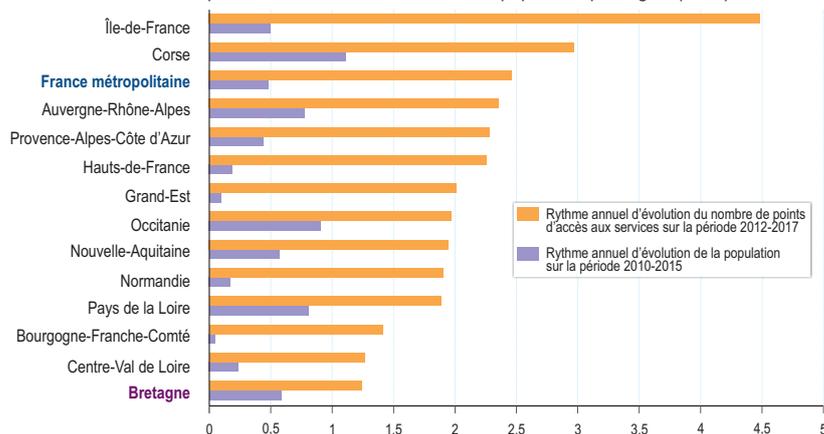
Le rythme annuel d'évolution de la population bretonne, de l'ordre de 0,5 %, est légèrement supérieur à la

moyenne métropolitaine. Mesurée par le nombre de points d'accès aux services (*définitions, source et champ*), l'offre de services dans la région augmente deux fois plus rapidement que la population (+ 1,2 % par an entre 2012 et 2017). Cette progression annuelle de l'offre de services est toutefois sensiblement inférieure à celle constatée en moyenne en France métropolitaine (+ 2,5 %) et place la Bretagne au dernier rang des régions selon ce critère (*figure 1*).

Rapportée à la population, l'offre de services en Bretagne est inférieure à la moyenne métropolitaine. En outre, l'écart se creuse sur les cinq dernières années. Ainsi, le taux d'implantation des services, mesuré par le nombre de points d'accès pour 1 000 habitants, passe de 25,6 en 2012 à 26,4 en 2017 en Bretagne alors qu'il croît de 27,2 à 30,0 en moyenne en France métropolitaine. Les régions de la moitié sud de la France (Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur,

1 Une croissance du nombre de points d'accès aux services plus faible en Bretagne

Évolution du nombre de points d'accès aux services et de la population par région (en %)



Sources : Insee, base permanente des équipements 2012 et 2017, Recensements de la population 2010 et 2015.

2 Un renforcement prononcé des métiers du secteur paramédical

Les 10 équipements et services de chaque gamme ayant le plus augmenté entre 2012 et 2017

De proximité	Intermédiaire	Supérieure
Réparation automobile et de matériel agricole	Sage-femme	Psychomotricien
Infirmier	Orthophoniste	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie
Soins de beauté	Vétérinaire	Agence de travail temporaire
Agence immobilière	Pédicure, podologue	Audio prothésiste
Restaurant	Magasin d'optique	Produits surgelés
Plâtrier, peintre	Contrôle technique automobile	Adultes handicapés : hébergement
Coiffure	École de conduite	Spécialiste en cardiologie
Menuisier, charpentier, serrurier	Pompes funèbres	Hypermarché
Taxi	Magasin de meubles	Établissement psychiatrique
Épicerie, supérette	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie

NB : classement des équipements et services par ordre décroissant.
Sources : Insee, base permanente des équipements 2012 et 2017.

Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes) présentent des taux d'implantation plus élevés que ceux du nord du pays. En 2012, la Bretagne se plaçait juste derrière ces régions méridionales et l'Île-de-France. En 2017, elle perd une place, devancée également par Bourgogne-Franche-Comté.

Selon leur fréquence d'implantation sur le territoire, les services peuvent être classés en trois gammes : services de proximité, intermédiaires ou supérieurs (*définitions*).

Des services de proximité en hausse

Entre 2012 et 2017, le nombre de points d'accès aux services dits « de proximité » a augmenté de 7,4 % en Bretagne (+ 15,4 % en France métropolitaine). Cette gamme de services regroupe l'ensemble des équipements utilisés quotidiennement. Largement majoritaire dans chacune des régions, cette catégorie constitue au niveau national plus des trois quarts (77,7 %) des services. Elle est un peu moins représentée dans les Pays de la Loire (74,6 %) et en Bretagne

(74,7 %). Selon la nature des services, les évolutions sont contrastées. Pour un tiers d'entre eux, le nombre de points d'accès a diminué (boucheries-charcuteries, boulangeries, pharmacies, médecins...) alors que pour d'autres il augmente (*figure 2*). Dans ce dernier cas, il s'agit par exemple des services de réparation automobile, en lien avec l'augmentation du parc automobile et l'allongement de la durée moyenne de détention des véhicules par les ménages. Le nombre d'infirmiers libéraux est également en forte progression, en raison notamment du vieillissement de la population qui génère des besoins supplémentaires de services médicaux chez les particuliers.

Le nombre d'agences immobilières augmente fortement, essentiellement dans les grandes villes. Cela reflète pour partie le contexte favorable à l'achat de biens immobiliers, notamment le niveau historiquement bas des taux d'intérêt. La hausse est également notable parmi les activités du bâtiment (peinture, menuiserie, électricité, maçonnerie, plomberie...). Enfin, les

instituts de beauté et les salons de coiffure sont aussi plus nombreux.

Forte croissance des professions paramédicales

Entre 2012 et 2017, le nombre de points d'accès aux services dits « intermédiaires » a progressé de 3,1 % en Bretagne (+ 4,5 % en France métropolitaine). Moins fréquente que celle des services de proximité, cette gamme regroupe 17,7 % des points d'accès aux services en France métropolitaine. Les Pays de la Loire et la Bretagne sont les deux seules régions où cette proportion dépasse les 20 %.

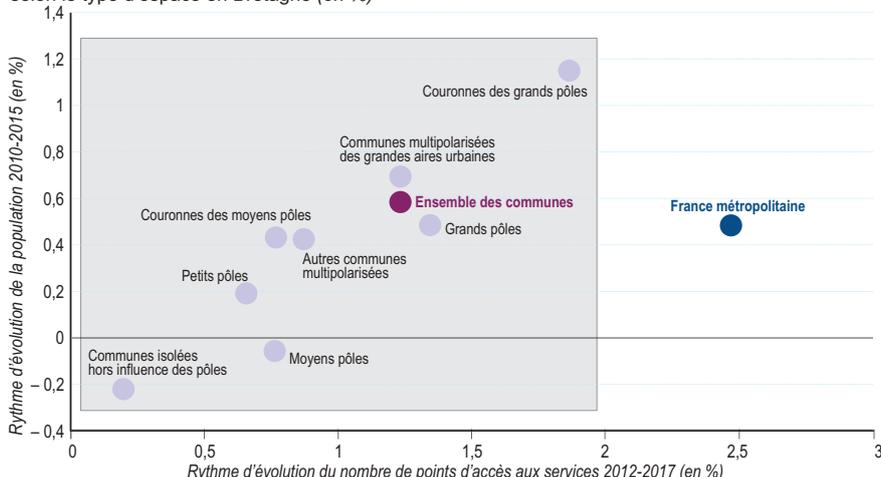
En Bretagne, le nombre de points d'accès diminue pour la moitié de ces services intermédiaires. Pour les magasins d'électroménager et de matériel audio-vidéo, ainsi que les librairies-papeteries, cela résulte du recentrage de ces activités au sein de grandes enseignes et de l'augmentation des achats en ligne. De même, les locaux hébergeant des agences bancaires sont moins nombreux avec le développement de la banque en ligne et la généralisation des opérations pouvant directement être réalisées par les particuliers via internet.

À l'inverse, certaines professions paramédicales sont en forte croissance. C'est en particulier le cas des sages-femmes exerçant en libéral. Dans un contexte de pénurie de spécialistes en gynécologie-obstétrique, les sages-femmes ont vu leur champ de compétence se renforcer depuis la loi du 21 juillet 2009. Cette loi permet en effet le suivi par les sages-femmes des patientes en matière de gynécologie préventive et de contraception. Les orthophonistes, les activités de pédicure et podologie et les magasins d'optique sont également en croissance notable.

Par ailleurs, les centres de contrôle technique automobile sont aussi en progression ainsi que les écoles de conduite avec l'émergence des auto-écoles à bas prix.

3 Une augmentation du nombre de points d'accès aux services plus élevée dans les zones à forte croissance démographique

Évolution du nombre de points d'accès aux services et de la population, selon le type d'espace en Bretagne (en %)



Lecture : dans le rectangle grisé figurent les positionnements de l'ensemble des types d'espaces bretons.

Sources : Insee, base permanente des équipements 2012 et 2017, Recensements de la population 2010 et 2015.

Un développement de certaines spécialisations en santé, en lien avec le vieillissement de la population

Les services de la gamme dite « supérieure » sont, par nature, peu répandus. Ils relèvent principalement du secteur de la santé. Entre 2012 et 2017, les points d'accès aux services de cette gamme ont augmenté de 5,5 % en Bretagne (7,5 % en France métropolitaine). À l'instar de ceux de la gamme intermédiaire, les services de la gamme supérieure sont un peu plus fréquents, en termes de points d'accès, dans les Pays de la Loire (5,2 %) et en Bretagne (5,1 %) qu'en moyenne nationale (4,6 %). Certaines professions de santé sont moins présentes en 2017 qu'en 2012, notamment les spécialistes en psychiatrie, en

dermatologie et vénéréologie ou en ophtalmologie.

Inversement, à l'image du niveau national, le nombre de psychomotriciens a doublé en 5 ans en Bretagne. Les audioprothésistes sont également en forte augmentation tout comme les spécialistes en gastro-entérologie, en cardiologie ou en ORL. Une partie de ces évolutions est à relier à la demande croissante pour ces services de la part des personnes âgées ou en situation de handicap.

D'autres services classés dans la gamme supérieure sont en progression. Le nombre d'agences d'intérim augmente en lien avec une flexibilité accrue de l'emploi. Le commerce de détail de produits surgelés (en magasin ou par livraison à domicile) est en croissance notable. Les hypermarchés sont également en hausse avec un nombre de points de vente progressant deux fois plus rapidement qu'au niveau national.

Ces différentes évolutions constatées au niveau régional sont plus ou moins marquées suivant le type d'espace considéré, reflétant les caractéristiques des populations résidentes.

Progression de l'offre de services et dynamisme démographique vont de pair

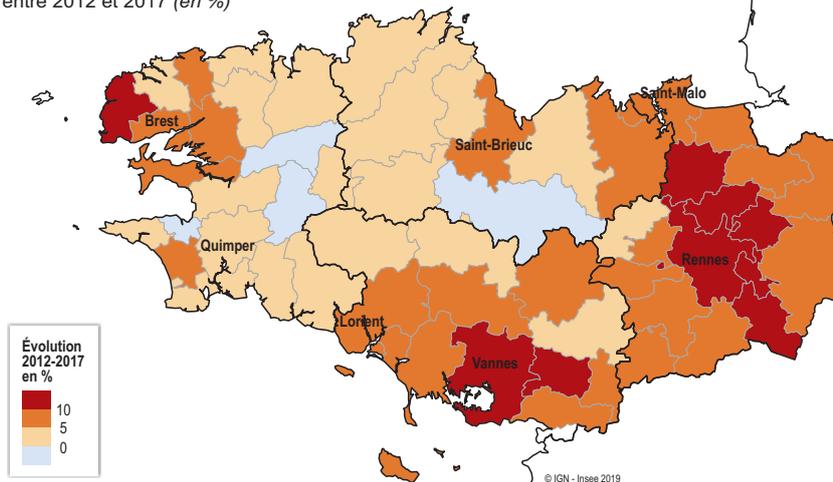
Les augmentations du nombre de points d'accès aux services sont les plus élevées dans les espaces ayant les plus fortes croissances démographiques. C'est particulièrement vrai pour les couronnes des grands pôles, les grands pôles et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines (définitions et figure 3).

À l'opposé, les communes isolées hors influence des pôles, les petits et moyens pôles présentent sur la période des évolutions annuelles de population inférieures à 0,2 %, voire négatives, et des taux d'évolution annuelle des points d'accès aux services inférieurs à 0,8 %.

Ce phénomène s'observe également à l'échelle des intercommunalités : l'évolution des taux d'implantation des services est la plus élevée dans la partie du territoire qui s'étire du nord-est au sud de la région en passant par Saint-Malo, Rennes, Vannes et Lorient. Elle est également importante dans les EPCI sièges des autres grandes villes bretonnes : Brest, Quimper et Saint-Brieuc (figure 4). Dans l'ensemble de ces EPCI, progression de l'offre de services et dynamisme démographique vont ainsi de pair. Inversement, l'évolution des taux d'implantation des services est bien moindre dans l'ensemble des autres EPCI connaissant un faible essor démographique. C'est en particulier le cas pour les EPCI du Centre-Bretagne. Entre 2012 et 2017, le taux d'implantation des services diminue dans 4 EPCI : Loudéac Communauté

4 Une croissance plus élevée à l'est et au sud de la région

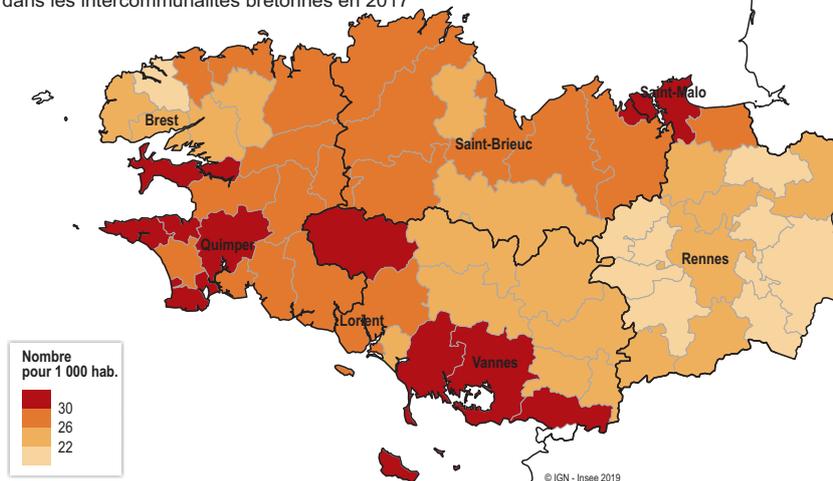
Évolution du nombre de points d'accès aux services au sein des intercommunalités bretonnes entre 2012 et 2017 (en %)



Sources : Insee, base permanente des équipements 2012 et 2017.

5 Les zones littorales ou faiblement peuplées apparaissent comme les mieux dotées

Nombre de points d'accès aux services pour 1 000 habitants dans les intercommunalités bretonnes en 2017



Sources : Insee, base permanente des équipements 2012 et 2017, Recensements de la population 2010 et 2015.

Bretagne Centre, Monts d'Arrée Communauté, Haute Cornouaille et Douarnenez Communauté.

Un ajustement s'opère donc entre les besoins de la population et l'offre de services. Mais cet ajustement ne se réalise pas simultanément : l'offre de services s'adapte plus ou moins rapidement à l'évolution de la population.

Des taux d'implantation des services moins élevés dans les zones de forte croissance démographique

Rapporté à la population résidente, le nombre de points d'accès aux services par EPCI apparaît le plus élevé dans certaines zones littorales (Côte d'Émeraude, Saint-Malo Agglomération, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique, Pays Bigouden Sud, Cap Sizun-Pointe du Raz, Presqu'île de Crozon...) et dans le Centre-Bretagne (figure 5).

Dans les zones littorales, un « suréquipement » est nécessaire pour répondre à l'afflux de la population en villégiature. À titre d'exemple, tous les EPCI littoraux cités ci-dessus présentent un ratio d'au moins 3,1 restaurants pour 1 000 habitants alors que la moyenne régionale est à 2,6.

Dans le Centre-Bretagne, le taux d'implantation des services reste élevé en raison d'une faible densité de population.

Inversement, les EPCI bretonniers apparaissent dans leur grande majorité sous dotés. Comparé aux trois autres départements bretons, l'Ille-et-Vilaine se démarque ainsi fortement sur ce thème (figure 6). Les taux d'implantation des services y sont moindres, notamment pour la gamme de proximité, alors que la progression du nombre de points d'accès aux services et l'augmentation de la population y sont bien supérieures. L'offre de services tend ainsi à s'ajuster à la croissance de la population mais ce phénomène s'opère en réaction avec un

6 Forte augmentation des points d'accès en Ille-et-Vilaine, mais des taux d'implantation qui restent inférieurs aux autres départements

Taux d'implantation des services, évolutions du nombre de points d'accès aux services et de la population par département

	Évolution du nombre de points d'accès aux services entre 2012 et 2017 (en %)			Taux d'implantation en 2017 (en nombre de points d'accès aux services pour 1 000 habitants)			Évolution de la population entre 2010 et 2015 (en %)
	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	
Côtes-d'Armor	5,3	-0,8	6,6	21,1	5,2	1,3	1,1
Finistère	5,3	-0,9	4,1	19,8	5,3	1,5	1,1
Ille-et-Vilaine	10,2	6,3	9,8	17,3	5,0	1,4	5,5
Morbihan	8,0	6,8	2,0	21,9	6,0	1,3	3,2
Bretagne	7,3	3,1	5,9	19,7	5,3	1,4	3,0
France métropolitaine	15,4	4,5	7,5	23,9	5,4	1,5	2,4

Sources : Insee, base permanente des équipements 2012 et 2017, Recensements de la population 2010 et 2015.

certain délai d'ajustement.

Cette offre de services s'apprécie en premier lieu par le nombre de points d'accès aux services proposés. Elle peut également s'observer par la diversité des services proposés pour répondre aux besoins de la population.

L'éventail des services se réduit dans la moitié des EPCI

En Bretagne, si le nombre de points d'accès aux services augmente, il n'en est pas de même au niveau de la diversité des services présents au sein de chaque EPCI. En 2017, les intercommunalités bretonnes disposent en moyenne de 65,4 équipements et services sur les 78 observés. Ce ratio moyen est quasiment identique à celui enregistré en 2012 (65,6 sur 78).

Les 78 services observés sont présents dans 4 EPCI : Rennes Métropole, Brest Métropole, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération et Saint-Malo Agglomération. Dans d'autres intercommunalités,

l'offre de services est bien moindre : 40 types de services différents pour Monts d'Arrée Communauté et 48 pour les communautés de communes de Brocéliande et de Blavet Bellevue Océan.

Entre 2012 et 2017, l'éventail des services proposés augmente dans 16 des 59 EPCI de la région. La panoplie des services reste la même dans 15 intercommunalités et diminue dans les 28 autres EPCI.

La hausse la plus importante s'observe dans le Pays de Châteaugiron avec 5 services de plus en 5 ans. Inversement, 3 EPCI comptent sur la même période 4 services de moins. Pour Loudéac Communauté Bretagne Centre et Pays Bigouden Sud, ces services relèvent intégralement de la gamme supérieure et sont principalement des services de santé. Pour Monts-d'Arrée Communauté, il s'agit de deux services de la gamme supérieure et deux services de la gamme intermédiaire.

En 2017, les 24 services de la gamme de proximité sont présents dans pratiquement l'intégralité des 59 EPCI bretons. Les 25

services de la gamme intermédiaires existent dans deux tiers des intercommunalités. Seuls Monts d'Arrée Communauté et Belle-Île-en-Mer en ont moins de 20 (respectivement 16 et 19).

Toujours en 2017, les 59 intercommunalités bretonnes disposent en moyenne de 17 des 29 services de la gamme supérieure. Alors qu'un tiers des EPCI comprennent au moins 24 de ces services, 11 en possèdent moins de 10 (Monts d'Arrée Communauté, Brocéliande, Blavet Bellevue Océan, Haute-Cornouaille, Vallons de Haute-Bretagne Communauté, Leff Armor Communauté, Haut Pays Bigouden, Couesnon Marches de Bretagne, Pays des Abers, Pays de Châteaugiron Communauté et Questembert Communauté). ■

Source et champ

La **base permanente des équipements (BPE)**, gérée par l'Insee, rassemble des données sur les équipements et services à la population, localisés à un niveau géographique fin. Elle porte sur plus de 180 types de services, couvrant sept grands domaines : services aux particuliers ; commerces ; enseignement ; santé-social ; transports et déplacements ; sports, loisirs et culture ; tourisme.

Les données de la BPE ne permettent pas toujours des comparaisons dans le temps, la définition des services ou la source de données utilisée pouvant évoluer. Les 78 types de services retenus pour cette étude sont ceux pour lesquels les données sont comparables entre 2012 et 2017 et qui appartiennent à l'une des trois gammes de services.

Pour information : sur le site www.insee.fr, onglet « Statistiques », thème « Aménagement du territoire, villes et quartiers/Équipements et services à la population », catégories « Données/Bases de données », « Dénombrement des équipements en 2017 (commerce, services, santé ...) ».

Définitions

Les **gammes de services** réunissent des services qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont souvent présents simultanément au sein des communes. La gamme dite « de proximité » regroupe des services présents dans le plus grand nombre de communes (artisans du bâtiment, boulangeries, médecins généralistes, etc.). Les services des gammes « intermédiaire » et « supérieure » sont présents dans un moins grand nombre de communes. Ils comprennent, par exemple, pour la gamme intermédiaire, les banques ou les laboratoires d'analyses médicales et, pour la gamme supérieure, les hypermarchés ou les services d'urgences médicales.

Parmi les 78 types de services retenus dans le champ de cette étude, 24 appartiennent à la gamme de proximité, 25 à la gamme intermédiaire et 29 à la gamme supérieure.

Point d'accès au service : correspond à l'adresse d'implantation administrative de l'entité ou du professionnel offrant ce service.

Taux d'implantation : nombre de points d'accès pour 1 000 habitants.

Diversité de services : nombre de types de services présents.

Zonage en aires urbaines : il fournit une représentation des zones d'influence des villes, en partageant le territoire en grands types d'espaces : grands pôles, couronnes des grands pôles, etc. (définition complète sur insee.fr/fr/metadonnees/definitions).

Pour en savoir plus

- En cinq ans, davantage de services à la population dans les grandes villes / Frédéric Châtelet Robert Reynard ; Insee. - Dans : Insee Focus n° 125 (2018, septembre) ; - 4 p.
- Dans les communes les moins dotées en services, artisans du bâtiment et restaurateurs sont les plus présents / Frédéric Châtel ; Insee ; - Dans : Insee Focus n° 113 (2018, mai) ; - 4 p.
- Ille-et-Vilaine : Un bon accès aux services au public, toutefois moindre aux franges du département / Laurent Auzet et Michel Rouxel ; Insee ; - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 55 (2017, mars) ; - 4 p.
- Fragilisation sociale des territoires : un phénomène à forte inertie et aux multiples facettes / Hervé Bovi et Ludivine Neveu-Chéramy ; Insee ; - Dans : Insee Analyses Bretagne n° 37 (2016, avril) ; - 4 p.



Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2019